



**LE GROUPE LA POSTE**

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Paris, le mercredi 30 janvier 2019

## **POLITIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU GROUPE LA POSTE**

Si rien n'est fait, il faudrait, en 2050, l'équivalent à minima de deux planètes Terre pour répondre à la demande de matériaux de l'humanité. Les carences prévisibles, à plus ou moins court terme selon les ressources, constituent des risques qu'il convient de transformer en opportunités. De nouveaux modèles économiques, de nouveaux modes de consommation, doivent être pensés : c'est l'économie circulaire. L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.

L'engagement en faveur de la transition vers l'économie circulaire est une composante essentielle de la politique d'engagement sociétal du Groupe La Poste.

En effet, le Groupe s'est engagé dans les transitions écologiques pour lui-même et pour ses clients (entreprises, collectivités, particuliers) et développe une gamme de solutions pour les accompagner notamment dans les domaines du réemploi, du recyclage, de la mutualisation d'actifs et des circuits courts.

Conscient des enjeux liés à l'érosion des ressources pour tous ses postes de fonctionnement et tous ses domaines d'activités, le Groupe La Poste s'engage dans une politique économie circulaire visant une diminution des consommations de ressources et de la production de déchets, le développement du réemploi et du recyclage, de la mutualisation et des circuits courts.

Cet engagement s'inscrit dans l'engagement stratégique et sociétal du Groupe de participer activement à la réalisation des transitions écologiques, et dans le cadre de sa politique environnementale.

La présente politique économie circulaire s'appuie d'une part sur un diagnostic établissant les ressources les plus significatives pour La Poste - papier/carton/bois, plastiques, métaux rares, d'autre part sur l'analyse des leviers activables par le Groupe, dans son propre fonctionnement et dans son offre de services.

En particulier, la politique économie circulaire vise à couvrir les domaines suivants : optimiser les consommations du Groupe ; intégrer des matières issues du recyclage et du réemploi dans les objets achetés pour son fonctionnement ; envoyer au réemploi et au recyclage les équipements mobiliers et immobiliers dont il n'a plus l'usage ; proposer des offres de logistique, logistique inverse, collecte et remise favorisant le réemploi et le recyclage d'objets du quotidien.

Le Groupe La Poste applique les principes de transitions écologiques à ses propres usages, entraîne l'écosystème de ses clients grâce à ses offres de services, et un écosystème plus large de partenaires dont des startups et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le Groupe s'engage à enrichir le pilotage de la gestion de ses ressources, à définir des cibles et des plans d'actions mobilisant ses parties prenantes impliquées (collaborateurs, fournisseurs, clients), dans un dispositif pluriannuel. Il développe notamment en ce sens des pratiques d'achats responsables et une politique papier vertueuse.